

CONCOURS
DIRECTEUR PENITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION
(DPIP)

CONCOURS EXTERNE

Ouverture inscriptions : Octobre/Novembre
Clôture inscriptions : Décembre
Février (épreuves écrites)
Juin (épreuves orales)

Pack suggéré :
Métiers de la sécurité et de la défense
Diplôme CJSJ – parcours sécurité – défense

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Modules Correspondants i-EPrépa

COEF 3 DURÉE 4H Note < 5 éliminatoire

Une épreuve de dissertation sur un sujet d'ordre général relatif aux problèmes politiques ou sociaux du monde contemporain.

Culture générale
Politiques publiques

COEF 5 DURÉE 5H Note < 5 éliminatoire

Une épreuve de note de synthèse à partir d'un dossier de trente pages maximum, permettant de vérifier l'aptitude du candidat à faire l'analyse et la synthèse d'une problématique posée et d'apprécier les connaissances acquises ayant trait, au choix du candidat, à l'une des matières suivantes, ce choix étant exprimé définitivement au moment de l'inscription au concours :

- Droit pénal et procédure pénale ;
- Sciences humaines.

Pénal
Note de synthèse

COEF 3 DURÉE 4H Note < 5 éliminatoire

Une composition portant, au choix du candidat, sur l'une des matières suivantes, ce choix, définitif, étant exprimé définitivement au moment de l'inscription au concours (durée : quatre heures ; coefficient 3) :

- Droit public, droit constitutionnel et libertés publiques ;
- Droit de la fonction publique ;
- Finances publiques ;
- Histoire du monde du XX^{ème} siècle à nos jours ;
- Politiques économiques.
-

Public
Ou Finances Publiques
Ou Culture Générale

COEF 9 DURÉE 30 mn d'entretien

Une épreuve d'entretien avec le jury visant à apprécier les qualités de réflexion, les aptitudes et les motivations du candidat. Le jury dispose comme aide à la décision, des résultats des tests psychologiques passés par le candidat, interprétés par le psychologue concours (durée : vingt minutes dont dix au plus d'exposé, précédées de vingt minutes de préparation).

- a) Pour les candidats titulaires d'un doctorat cette épreuve a pour point de départ un exposé sur son expérience universitaire ou professionnelle, afin de présenter son parcours en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat ;
- b) Pour les autres candidats, l'épreuve d'entretien a pour point de départ un exposé à partir d'une mise en situation professionnelle tirée au sort. Cet entretien fait l'objet d'un temps de préparation préalable de dix minutes.

Admission Pénitentiaire**COEF 3 DURÉE 30 mn d'entretien**

Une épreuve de connaissances portant sur une matière autre que celle choisie au titre des deuxième et troisième épreuves écrites d'admissibilité. Le choix de cette matière est exprimé définitivement par le candidat au moment de l'inscription au concours (durée : vingt minutes dont dix au plus d'exposé, précédées de vingt minutes de préparation).

Admission Pénitentiaire**COEF 3 DURÉE 20 mn d'entretien**

Une interrogation orale à partir d'un texte à caractère général relatif à l'évolution des idées et des faits politiques, économiques, sociaux et culturels en France et dans le monde depuis 1900 jusqu'à nos jours ou d'un sujet d'actualité (durée : vingt minutes dont dix minutes au plus d'exposé, précédées de quinze minutes de préparation).

Admission Pénitentiaire